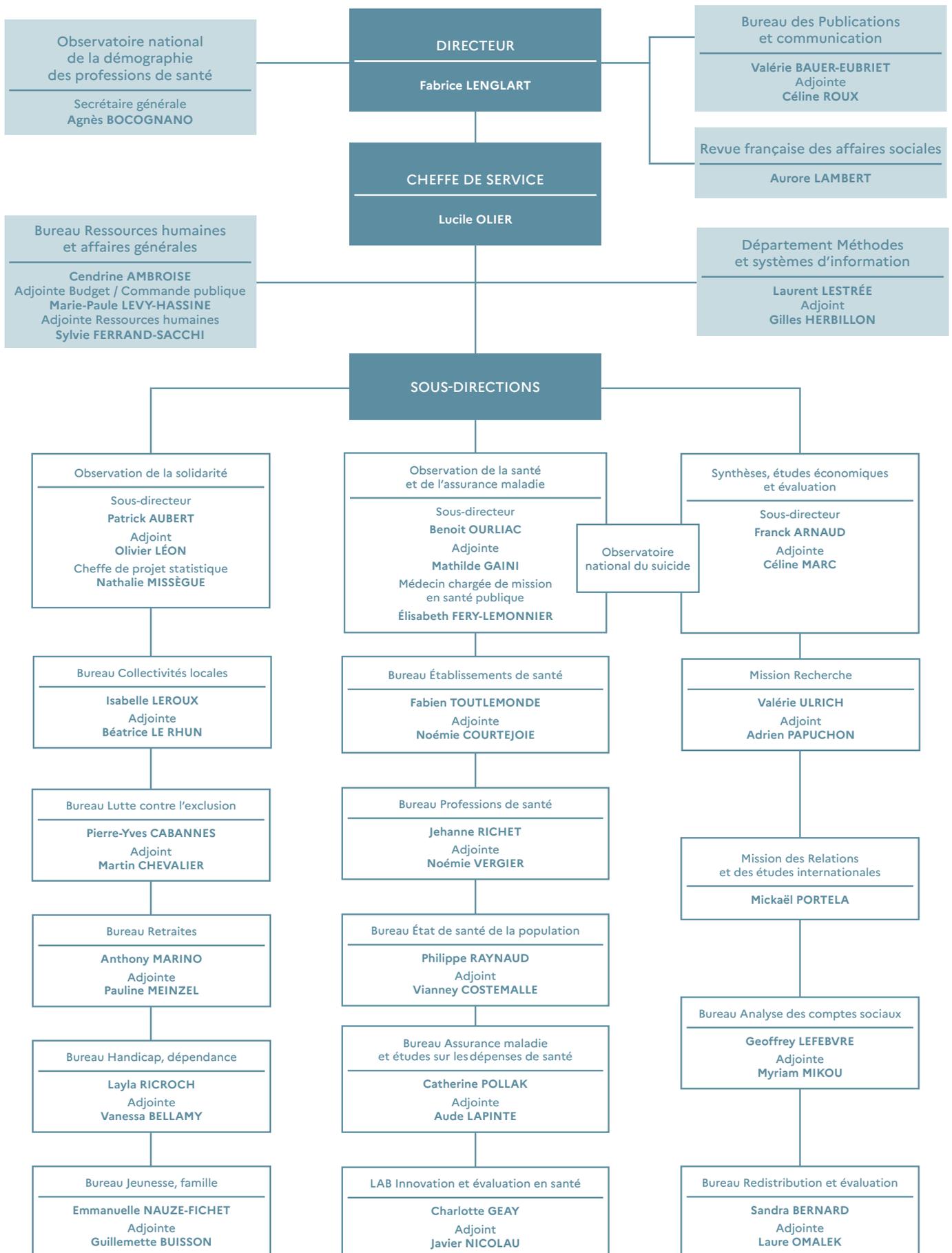


Programme d'études et d'enquêtes 2022

Organigramme de la DREES



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Le mot du directeur | 4 |
| La DREES, administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (AMDAC) | 6 |
| Observation de la santé et de l'assurance maladie | 8 |
| Observation de la solidarité | 12 |
| Synthèses, études économiques et évaluation | 16 |
| Publications, communication et diffusion de données | 19 |
| La Revue française des affaires sociales | 21 |
| Annexe 1: programme des publications et de la diffusion de données | 23 |
| Annexe 2: programme des opérations statistiques à l'horizon 2025 | 26 |
| Glossaire | 29 |

Le mot du directeur



© Ministères sociaux-Dicom-Tristan Reynaud-Sipa Press

Fabrice LENGART
Directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

Cette année encore, le programme de travail de la DREES reste marqué par la crise sanitaire: la publication hebdomadaire des délais des tests et celle du statut vaccinal des personnes hospitalisées se poursuivront tant que nécessaire. Au-delà de ce suivi conjoncturel, nous continuerons nos investissements pour éclairer l'impact sanitaire et social de la pandémie sur la population, mais aussi son impact sur le fonctionnement du système de soins et des établissements sociaux et médico-sociaux. Nous mobiliserons pour ce faire nos grandes enquêtes récurrentes (SAE en particulier), le SNDS et des collectes inédites, comme la quatrième vague de l'enquête EpiCov avec l'Inserm ou encore les enquêtes sur l'activité des centres de distribution d'aide alimentaire ou sur les fonds d'aide aux jeunes.

Tout au long de la crise, la DREES a poursuivi sa mission de statistique publique en adaptant ses collectes récurrentes ou apériodiques au contexte sanitaire. La qualité de sa production, par exemple celle des comptes de la santé ou de la protection sociale, a été saluée par la revue des pairs européens à laquelle elle participait pour la première fois en 2021.

En 2022, les premiers résultats d'opérations inédites seront publiés, notamment à l'automne, ceux des enquêtes sur les modes d'accueil des jeunes enfants et sur les assistants familiaux suivis, en fin d'année, d'un portrait actualisé du handicap et de l'autonomie dans chaque département à partir de l'enquête Vie quotidienne et santé, première étape du dispositif d'enquêtes Autonomie.

En parallèle, la DREES poursuivra la collecte ou la préparation d'opérations d'envergure avec, en particulier, la collecte du volet « domicile » et la préparation du volet « établissements » dans le cadre du dispositif d'enquêtes Autonomie, ainsi que la préparation de l'enquête nationale sur les urgences et du volet français de l'enquête internationale « PaRIS » (*Patient-Reported Indicators Surveys*) de l'OCDE.

De longue date, la DREES organise la collecte de données administratives auprès d'établissements du champ sanitaire et social et exploite de nombreuses bases de données administratives, ainsi que des appariements. Les investissements majeurs en 2022 porteront sur l'amélioration de la connaissance des professions sociales et sur la reprise de la production des statistiques de la protection de l'enfance, en association avec l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE). *A contrario*, la DREES se désengage, au profit de l'Agence du numérique en santé (ANS), de la gestion historique des répertoires FINESS en 2022 et ADELI en 2023.

La DREES entretient depuis longtemps des liens étroits avec la recherche, à travers le (co)financement de programmes, la *Revue française des affaires sociales (RFAS)* ou encore l'Observatoire national du suicide (ONS). Ce dernier publiera son cinquième rapport en 2022. Ce sera aussi l'année d'un anniversaire exceptionnel: celui des 40 ans de sa Mission Recherche, la MiRe.

Dans le cadre de sa mission d'évaluation des politiques publiques sur le champ sanitaire et social, le DREES publiera le premier rapport d'évaluation de la Stratégie nationale de santé et les premiers rapports des expérimentations de l'article 51, dont elle pilote l'évaluation avec la CNAM. Elle développera, avec l'aide du programme Entrepreneurs d'intérêt général de la Direction interministérielle du numérique, un outil de simulation de la masse salariale des hôpitaux publics. Elle reprendra la mission d'études sur la complémentaire santé solidaire avec, notamment, un *testing* sur les refus de soin que peuvent rencontrer ses bénéficiaires, en partenariat avec la Défenseure des droits.

« La qualité de la production de la DREES a été saluée par la revue des pairs européens à laquelle elle participait pour la première fois. »

La DREES poursuivra également ses travaux sur le non-recours aux prestations sociales avec, en point d'orgue, un événement organisé dans le cadre la présidence française du Conseil de l'Union européenne, destiné à éclairer les problématiques nationales et à partager les bonnes pratiques de lutte contre le non-recours. Un colloque sur ce thème clôturera l'année.

Enfin, la DREES s'est vu confier, en 2021, par le ministre des Solidarités et de la Santé, la mission d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC) pour le secteur de la santé et de la solidarité, dans le prolongement de la mission d'administrateur des données de santé qui lui avait été confiée en 2015. Après l'élaboration de la feuille de route en 2021, l'année 2022 sera celle des premières réalisations : catalogage, ouverture de nouveaux jeux de données, développement de la datavisualisation, programme d'acculturation à la donnée.



La DREES, administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (AMDAC)

Après la nomination du directeur de la DREES comme administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (AMDAC) pour le ministère des Solidarités et de la Santé et la publication de la feuille de route data en septembre 2021, l'objectif pour 2022 est de mettre en œuvre les quatre grands axes de cette feuille de route. La gouvernance et le réseau des AMDAC dans les directions du ministère sont d'ores et déjà organisés, tandis que les premiers projets seront définis en début d'année et lancés au cours du deuxième trimestre.

Les enjeux d'une politique publique de la donnée

Afin de donner une nouvelle dynamique à la politique publique de la donnée, le Premier ministre a confié aux ministères, dans un cadre interministériel, et avec l'appui de la Dinum (Direction interministérielle du numérique), le soin de rédiger une feuille de route rendue publique en septembre 2021. Co-construite avec l'ensemble de ses directions et de ses principaux opérateurs et établissements, et pilotée par le directeur de la DREES en sa qualité d'AMDAC, la feuille de route du ministère des Solidarités et de la Santé vise à renforcer et à systématiser l'ouverture des données dans le champ sanitaire et social grâce à quatre axes stratégiques : améliorer l'action publique grâce à la donnée ; faciliter et valoriser l'ouverture, le partage et l'exploitation des données ; développer le capital humain ; faire évoluer la gouvernance et le pilotage en la matière. La DREES jouera un rôle essentiel d'animation et de coordination de cette mission d'ouverture, au service des citoyens, des décideurs publics, de la société civile, du monde de la recherche et des entreprises.

Intensifier l'ouverture des données du champ sanitaire et social et accompagner les projets du ministère et des organismes de son périmètre

La publication des données en Open Data est une des réalisations les plus visibles pour le public et la société civile. C'est la raison pour laquelle la DREES élaborera avec ses correspondants ministériels, ainsi qu'avec les organismes du champ de la santé et de la solidarité (caisses de sécurité sociale, agences, etc.), un plan d'action d'ouverture des données et des codes sources afin de les accompagner dans leurs projets data et de leur apporter davantage de visibilité.

Par son activité de diffusion via son portail Open Data, la DREES contribue naturellement à cette politique d'ouverture, de même que les grands organismes du champ sanitaire et social. Elle apportera ainsi son expertise et partagera sa méthodologie d'ouverture des données, afin de contribuer à la qualité des données produites dans le cadre des projets du ministère et d'en faciliter la réutilisation.

Animer, dans le champ de la solidarité et de la santé, une politique interministérielle de la donnée et favoriser son appropriation par tous

En 2022, le réseau des administrateurs délégués de la donnée (ADD) sera sollicité régulièrement pour lancer et suivre les projets déterminés avec leur direction, partager les problématiques rencontrées et effectuer le suivi opérationnel de leur feuille de route.

Les actions de l'AMDAC s'insèrent dans l'ensemble des activités des autres ministères. La DREES représentera le ministère des Solidarités et de la Santé dans les instances interministérielles et y valorisera ses actions et résultats. Elle pourra également contribuer à certains groupes de travail, soit pour apporter son expérience, soit pour bénéficier de celle des autres ministères.

Enfin, en lien avec l'AMDAC du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, la DREES, en sa qualité d'AMDAC, proposera des formations expertes et des démarches d'acculturation à la donnée destinées à ses agents ainsi qu'aux autres directions et organismes de son périmètre. L'objectif est de créer un socle commun de culture de la donnée et de faciliter le partage, la coordination et l'exploitation des données.

PROMOUVOIR ET ENCADRER LA RÉUTILISATION DES DONNÉES DE SANTÉ

La DREES assure la présidence déléguée du comité stratégique des données de santé, mis en place en 2021. Ce comité a pour mission de fixer les orientations générales du Système national des données de santé (SNDS), notamment les bases de données à partager dans ce cadre (catalogue des bases de données complémentaires à la base

principale). En 2022, elle poursuivra la mise en œuvre du cadre réglementaire du SNDS avec, notamment, l'évolution de son référentiel de sécurité et d'audit. La DREES assure également le suivi des travaux de la plateforme des données de santé (ou Health Data Hub) en siégeant à l'assemblée générale et au conseil d'administration.



Observation de la santé et de l'assurance maladie

Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins: offre, population, financement. Les principaux axes développés en 2022 concerneront les effets de la crise sanitaire sur le système de soins et les populations, les inégalités sociales et territoriales de santé ainsi que la qualité et la pertinence des soins. Par ailleurs, la DREES poursuivra quatre investissements d'ampleur: l'enquête nationale sur les urgences 2023, le volet français de l'enquête « PaRIS » de l'OCDE 2023, la reprise, en partenariat avec la plateforme des données de santé (ou Health Data Hub), des travaux sur la structuration des données du Système national des données de santé (SNDS) et l'animation de la donnée en région, en lien avec le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

Mesurer l'impact du Covid-19 sur le système de soins et la santé des populations

Dès le début de l'épidémie, la DREES a réorganisé ses travaux pour répondre aux enjeux et aux répercussions de la crise sanitaire. Elle a adapté ses enquêtes récurrentes pour collecter des informations spécifiques à ce sujet: la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), le Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale.

La DREES a aussi mis en place de nouveaux dispositifs, notamment l'enquête EpiCov, élaborée avec l'Inserm, en partenariat avec l'Insee et Santé publique France, qui étudie la propagation de l'épidémie et ses conséquences sur les conditions de vie, avec une quatrième vague d'observation sur le terrain au printemps, et l'appariement hebdomadaire des systèmes d'information dédiés à la gestion de la crise (SI-DEP, sur les tests de dépistage PCR et antigéniques; SI-VIC sur les patients hospitalisés; VAC-SI sur les vaccins). Ces exploitations donneront lieu à de nouvelles publications en 2022.

La disponibilité progressive d'informations détaillées sur les parcours de soins dans le SNDS permettra à la DREES de prolonger ces analyses avec des études sur la prise en charge des patients en soins critiques pour Covid-19, ou encore sur ses effets indirects sur la prématurité. Elle documentera également les inégalités sociales face à l'épidémie, grâce à l'appariement réalisé conjointement avec l'Insee des données SI-VIC et des Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli). Enfin, la DREES étudiera les conditions de travail et la santé mentale des personnels hospitaliers au cours de l'épidémie.

Mieux connaître l'état de santé de la population et notre système de soins grâce à une production statistique de qualité

En 2022, la DREES publiera les premiers résultats de l'enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2019 par les organismes complémentaires en santé (données collectées en 2020), qui a donné lieu à une refonte d'ampleur pour en améliorer la couverture et la représentativité. La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la SAE sur les facteurs de production à l'hôpital: capacités, personnels et équipements.

Pour connaître la démographie médicale et paramédicale, elle continuera l'exploitation des répertoires des professionnels de santé (RPPS, ADELI), ainsi que l'alimentation des collectes de données européennes coordonnées par Eurostat (indicateurs de morbidité hospitalière, mortalité...) grâce à l'exploitation du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et du SNDS.

Elle poursuivra le Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale, en collaboration avec les observatoires régionaux de santé (ORS) et les unions régionales des professionnels de santé (URPS) Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire. Une dernière vague d'enquête au printemps permettra en particulier d'observer les évolutions par rapport à la situation d'avant-crise.

La DREES assurera la production et l'exploitation de nouveaux millésimes des bases de données sur l'emploi et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital (base système d'information sur les agents de service [SIASP] et déclaration annuelle de données sociales-déclaration sociale nominative [DADS-DSN]). Grâce à l'appariement triennal entre les données de l'assurance maladie et de la DGFIP, elle complétera cette observation avec la publication des résultats pour l'année 2017 pour le secteur libéral. Elle préparera la prochaine édition de cet appariement, qui portera exceptionnellement sur l'année 2021 pour éviter de couvrir l'année 2020, au cours de laquelle les revenus du secteur libéral ont été affectés à la fois par la baisse de l'activité en lien avec la crise sanitaire et des mesures de soutien importantes. La DREES expertisera par ailleurs les conditions d'une production plus rapide et plus fréquente du dispositif.

La DREES conduira tout au long de l'année, au gré des entrées en formation, le volet «étudiant» de l'enquête auprès des écoles de formation des professionnels de santé non médicaux. Ces données seront désormais collectées tous les quatre ans à partir de 2022.

Enfin, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de ses analyses récurrentes sur la démographie des professionnels de santé, les établissements de santé, les conditions de travail, notamment celles des personnels des hôpitaux, les interruptions volontaires de grossesse, l'espérance de vie sans incapacité, ainsi que la réalisation d'études sur les dépenses de santé des ménages, la couverture complémentaire et le renoncement aux soins.

Actualiser les connaissances grâce à des enquêtes nouvelles ou aperiodiques

La DREES poursuivra les analyses des résultats de l'enquête européenne sur la santé (EHIS 2019), grâce au rapprochement des données d'enquête avec les consommations de soins enregistrées dans le SNDS. Elle préparera, par divers investissements méthodologiques, la prochaine édition de cette enquête sous règlement européen, programmée pour 2025.

La DREES s'est vu confier en 2021, par le ministère des Solidarités et de la Santé, la responsabilité du volet français de l'enquête internationale «PaRIS» (*Patient-Reported Indicators Surveys*) de l'OCDE, prévu en 2023. Cette enquête recueille des indicateurs d'expériences de patients dans le but de comparer, d'améliorer les systèmes de soins et de mesurer leur

capacité à satisfaire la demande des patients et à s'adapter à leurs besoins. Elle repose sur une démarche ambitieuse et originale qui croise les expériences des patients et de leurs médecins. Dans cette optique, la DREES réalisera en 2022 les tests des questionnaires à destination des praticiens et des patients.

Les travaux préparatoires de l'enquête nationale sur les structures des urgences, prévue en 2023, seront poursuivis. Pour cela, le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 sera repris et adapté aux récentes évolutions. Cette enquête permettra d'actualiser et de décrire les caractéristiques médicales des patients pris en charge ainsi que la diversité des fonctionnements des services d'urgence.

Enrichir l'analyse des inégalités sociales et territoriales de santé

La DREES mènera plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire les différences de prévalence des pathologies, notamment chroniques, et les différences de prise en charge. Ces analyses seront possibles grâce à l'appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) et celles du SNDS réalisé en 2020. Les premières exploitations de cette nouvelle base porteront sur les dépenses de santé, la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, la vaccination des personnes âgées contre la grippe, le suicide et les tentatives de suicide.

La DREES poursuivra également ses travaux sur les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins et leurs conséquences sur les recours des patients (par exemple, des hospitalisations qui auraient pu être évitées), comme sur les pratiques des professionnels.

La base de données sur les dépenses et les restes à charge après remboursement des patients par l'assurance maladie obligatoire sera actualisée en 2022. Ces données seront aussi utilisées dans un nouvel outil de visualisation des restes à charge après remboursement par les assurances maladie obligatoire et complémentaire. Enfin, une nouvelle édition du modèle Ines-Omar étudiera les effets redistributifs du système de santé.

Sur les questions de qualité et de pertinence des soins, la DREES poursuivra ses analyses sur les différences de pratique dans les maternités, notamment en matière de prescription. Elle étudiera également le recours à l'intérim dans les établissements de santé, ainsi que les structures d'exercice coordonné.

Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES pilote, en collaboration avec la CNAM, l'évaluation des expérimentations relatives à l'article 51. Les évaluateurs ont été sélectionnés par appel d'offres en 2019, et ont lancé leurs travaux sur les 82 projets d'expérimentation déjà autorisés. En 2022, les premiers rapports intermédiaires et finaux des expérimentations seront disponibles.

Par ailleurs, la DREES a été chargée d'évaluer la cohérence de la stratégie nationale de santé (SNS) au regard des enjeux prioritaires nationaux et régionaux de santé publique, ainsi que l'impact de cette stratégie sur les acteurs de la santé et sur leurs pratiques. Elle publiera comme chaque année la mise à jour des 20 indicateurs de suivi de la SNS sur le site dédié.

La DREES collaborera aussi à l'évaluation de plusieurs autres politiques: le suivi du «100 % santé», de la complémentaire santé solidaire, la lutte contre l'antibiorésistance et les expérimentations sur les incitations à la prescription de biosimilaires.

Par ailleurs, la DREES engagera en 2022 une démarche d'appui renforcé des ARS sur les questions de données, de statistiques et de modélisation. Elle développera l'animation du réseau des statisticiens en ARS, en collaboration avec le service à compétence nationale de la direction du numérique et le secrétariat du ministère des Solidarités et de la Santé.

Développer des outils innovants pour un meilleur usage des données

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé.

En 2022, la DREES ambitionne en particulier d'utiliser les outils de traitement du SNDS afin de manipuler ces données complexes plus facilement et d'être ainsi plus agile et rapide dans leur exploitation.

Pour cela, la DREES reprendra, en collaboration avec la plateforme des données de santé, les travaux menés historiquement par l'École polytechnique (Scalpel), dans le cadre d'un partenariat avec la CNAM, dans l'optique de les approfondir, et de poursuivre leur diffusion à l'ensemble des utilisateurs intéressés. Ces travaux visent à mettre à disposition de l'ensemble des usagers du SNDS des programmes pour simplifier les pré-traitements.

La DREES restera très investie dans la conception des zonages des aides à l'installation des différents professionnels de santé. Elle appuiera la CNAM dans la prise en main de la méthodologie et des outils utilisés pour leur définition et les fera évoluer pour intégrer les zonages de nouvelles professions.

Afin d'appuyer les politiques publiques en matière de gestion des personnels hospitaliers et de permettre d'établir des projections de dépense, la DREES développera, avec l'aide du programme des Entrepreneurs d'intérêt général de la Direction interministérielle du numérique (Dinum), la création d'un outil de simulation de la masse salariale des hôpitaux publics.

Enfin, la DREES continuera de s'intéresser à l'appariement des données de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire, notamment en accompagnant la FNMF (Fédération nationale de la mutualité française) dans son projet pilote visant à réaliser un tel appariement.



Observation de la solidarité

La DREES produit de nombreuses sources de données statistiques, à partir d'enquêtes ou de bases administratives, sur les divers champs des politiques sociales: retraite, vieillissement, famille, pauvreté, handicap, enfance, jeunes adultes, etc. Elle réalise, à partir de ces sources, mais aussi d'autres données de la Statistique publique, des analyses sur l'ensemble de ces thématiques, et développe des modèles permettant de simuler les effets des réformes dans ces domaines. Plusieurs opérations statistiques lancées au cours des années précédentes seront finalisées en 2022, et verront donc leurs premiers résultats publiés au cours de l'année. Les ouvrages de référence annuels (Panoramas) et les jeux de données en Open Data fourniront par ailleurs des diagnostics actualisés.

Finaliser de nombreuses opérations statistiques

Outre les collectes annuelles régulières de données (enquêtes sur l'aide sociale des départements, auprès des caisses de retraite, sur le minimum vieillesse, sur la retraite supplémentaire, sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA, constitution du panel ENIACRAMS, etc.), la DREES réalise des opérations de plus grande ampleur, dont la réalisation s'étale sur plusieurs années. Nombre d'entre elles seront finalisées en 2022, et leurs premiers résultats diffusés en cours d'année.

Dans le domaine des retraites, la nouvelle vague de l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) permettra de mettre à jour la connaissance en matière de validations de droits à la retraite en cours de carrière. Les résultats détaillés de l'enquête Motivations de départ à la retraite réalisée en 2021 préciseront quant à eux la diversité des opinions et des comportements selon les caractéristiques des personnes nouvellement retraitées.

Certaines des opérations lancées pour mieux éclairer l'impact social de la crise sanitaire donneront également lieu à des publications nouvelles en 2022, en particulier sur l'activité des centres de distribution d'aide alimentaire ou sur les fonds d'aide aux jeunes (FAJ). La nouvelle vague de l'Enquête auprès des établissements d'hébergement pour les adultes et les familles

en difficulté sociale (dite «ES-DS») offrira aussi une photographie actualisée des populations sans domicile hébergées début 2021.

Après les phases de post-traitements statistiques (pondération, redressement de la non-réponse, etc.), les résultats de plusieurs enquêtes importantes menées en 2021 auprès des ménages seront publiés au cours de l'année 2022.

L'enquête Vie quotidienne et santé, première étape du dispositif d'enquêtes Autonomie, permettra ainsi d'actualiser en fin d'année le portrait statistique global du handicap et de l'autonomie dans chaque département.

L'enquête sur les modes d'accueil des jeunes enfants, d'une part, et celle sur les assistants familiaux, d'autre part, verront leurs premiers résultats édités à l'automne.

Ceux de la dernière vague quadriennale de l'enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), portant sur la situation fin 2019, seront disponibles en 2022. Ils seront complétés par les premiers résultats de la base BADIANE, qui vise à produire une photographie annuelle de la situation de ces établissements en mobilisant et en synthétisant des informations issues de bases administratives diverses (données de la CNSA, de l'ATIH, etc.)

Systématiser les remontées d'informations individuelles sur l'aide sociale départementale

La DREES a engagé il y a quelques années un investissement massif pour mettre en place des remontées plus régulières de données individuelles sur les prestations gérées par les conseils départementaux, de façon à couvrir, à terme, tous les champs de l'aide sociale départementale.

Après une phase de préfiguration et de tests avec quelques collectivités pilotes et avec les éditeurs de logiciel l'année passée, la première vague des remontées d'informations sur l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (ou «RI-insertion») est entrée en production fin 2021, et la collecte se poursuivra jusqu'à l'été 2022. Cette première remontée porte sur l'ensemble de la période 2017-2020, et les données seront, entre autres, appariées au panel annuel de la DREES sur les parcours dans les minima sociaux.

Dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie, la DREES lancera une nouvelle vague de remontées individuelles sur l'autonomie («RI-autonomie»). Celle-ci élargit les remontées auparavant réalisées pour certaines prestations (l'APA et l'ASH d'une part, la PCH d'autre part) à l'ensemble des aides départementales, ainsi qu'à celles versées par les caisses de sécurité sociale (pensions d'invalidité, rente d'incapacité permanente du risque AT-MP, AAH et AEEH). Les RI-autonomie alimenteront le volet «données administratives» du dispositif d'enquêtes Autonomie.

Dans le champ de la protection de l'enfance, enfin, la DREES prépare, en partenariat avec le GIP «enfance en danger», la reprise de la mission de produire les données OLINPE sur les mesures départementales d'aide sociale à l'enfance.

En parallèle, un outil de datavisualisation sera développé en 2022 pour restituer les résultats statistiques sur l'aide sociale des départements et aider au pilotage de cette politique. Après une phase de recueil des besoins, une première version de l'outil s'appuiera sur les données agrégées déjà disponibles, telles que celles de l'enquête annuelle Aide sociale, avant d'intégrer des indicateurs issus des remontées individuelles.

Engager de nouvelles collectes de données et de nouvelles expertises de base

Si certaines opérations statistiques s'achèvent en 2022, d'autres entrent en phase de collecte, ou de préparation en vue d'une collecte à venir. Les interrogations dans le cadre des nouvelles vagues de l'enquête auprès des étudiants des formations au travail social et de celle auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (dite «ES-PE») ont ainsi été lancées début 2022.

Le dispositif d'enquêtes Autonomie continue par ailleurs d'être déployé avec, à partir du printemps, l'interrogation des personnes vivant à domicile, ainsi que de leurs éventuels aidants et, pendant toute l'année, la préparation de celle des personnes vivant en établissement.

En parallèle, l'interrogation des structures accueillant ou accompagnant des personnes handicapées sera elle aussi préparée, en vue de la collecte en 2023 de la prochaine vague de l'enquête ES-handicap.

De même, l'enquête sur les modes d'accueil des jeunes enfants de 2021 sera complétée par une post-enquête qualitative, qui permettra d'éclairer la situation des pères suite à la réforme récente du congé paternité.

À plus long terme, la DREES prévoit de mener avec l'Insee une nouvelle édition de l'enquête Sans-domicile; un test doit à cet effet être réalisé au premier semestre 2022, afin d'apprécier la cohérence entre les résultats de cette enquête et ceux de l'enquête ES-DS.

La production de données statistiques ne se réduit pas aux enquêtes par questionnaires, elle passe aussi par l'exploitation de données issues de bases administratives, seules ou croisées à d'autres bases de données. Un important investissement sera ainsi réalisé en 2022 à partir des données fiscales de la base Fidéli construite par l'Insee. L'objectif est d'apprécier, d'une part, l'information apportée via les divers dispositifs fiscaux portant sur l'autonomie ou l'épargne retraite, et d'autre part, la possibilité de repérer et de décrire les personnes vivant en institution (pour personnes âgées, mais aussi d'hébergement social, etc.).

Un autre investissement portera sur les données issues de la Déclaration sociale nominative (DSN), pour expertiser l'information mobilisable sur les structures et sur les travailleurs des champs du social et du médico-social.

Enfin, les possibilités nouvelles de croisement des bases de données, grâce à la mise en œuvre par l'Insee d'un Code statistique non signifiant (CSNS), vont permettre de créer, au cours de l'année 2022, diverses bases d'étude permettant, par l'appariement de divers panels (EIR, EIC, ENIACRAMS, EDP, etc.) d'éclairer des thématiques transversales à plusieurs problématiques sociales.

Au-delà des sources statistiques qu'elle produit elle-même, la DREES anime aussi le groupe des producteurs de données statistiques sur le handicap et l'autonomie, et participe, dans ce cadre et en lien avec ses partenaires au sein et en dehors du Service statistique public, à l'amélioration du dispositif de suivi statistique global du handicap. Un plan d'action détaillant les actions prévues et leur calendrier sera élaboré, et présenté au Conseil national de l'information statistique (CNIS) en fin d'année.

Développer des outils de simulation rénovés et ouverts

Élaborer une analyse prospective ou simuler des réformes nécessite de développer des outils de simulation qui complètent et prolongent les sources statistiques.

Dans le domaine des retraites, une refonte complète du modèle TRAJECTOIRE avait été engagée en 2020. Après une phase de validation du modèle par des comparaisons avec des données observées de référence ou avec les résultats d'autres modèles, cette refonte sera finalisée en 2022.

S'agissant de la perte d'autonomie, le modèle Autonomix a également été revu, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut des politiques publiques, afin d'en faciliter l'utilisation. Il continuera de s'enrichir progressivement de nouveaux modules en 2022, notamment sur le patrimoine des seniors et sur les consommations de soin des personnes âgées dépendantes.

Dans le cadre de la politique d'ouverture des codes de la DREES, ces modèles ont vocation à être ouverts: une partie substantielle des codes sources est déjà en accès libre et les nouveaux modules seront également ouverts, une fois finalisés.

Mener de nouvelles études sur les champs du social et du médico-social

En termes d'études, divers travaux chercheront à éclairer les enjeux actuels dans les domaines du social et du médico-social. Un investissement important sera en particulier lancé en 2022 sur la connaissance des professions sociales, leurs parcours, leurs rémunérations et les tensions sur ces métiers.

Les investissements lancés les années précédentes sur certaines thématiques en déficit de connaissance seront également poursuivis: sur les aidants, la protection de l'enfance, l'hébergement social, les conditions de vie des personnes handicapées, les ruptures familiales et l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux.

De nombreuses autres études seront lancées, notamment sur la pauvreté des jeunes, les familles monoparentales, les typologies de carrière, le recours à l'hébergement temporaire des personnes âgées, etc.



Synthèses, études économiques et évaluation

Le non-recours aux prestations sociales est un axe de travail majeur sur lequel la DREES continue d'être impliquée en 2022 et au-delà. Elle collabore également à l'évaluation de la complémentaire santé solidaire (CSS, en remplacement de la CMU et de l'ACS). La mesure des prestations de protection sociale nette constitue le troisième axe de travail. L'Observatoire national du suicide (ONS) publie en 2022 son cinquième rapport, intégrant un dossier sur les effets de la crise sanitaire sur les conduites suicidaires et une synthèse sur la prévention du suicide chez les jeunes. En parallèle, la DREES poursuit l'animation de la recherche et la réalisation d'études plus structurelles, notamment en comparaison internationale, afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social.

Quantifier le non-recours aux prestations sociales

Le système français de protection sociale comprend de nombreuses prestations quérables. Leur attribution n'est pas automatique: la personne qui souhaite en bénéficier doit en faire la demande auprès des services compétents (caisse d'allocations familiales, ou de retraite, par exemple). C'est le cas du revenu de solidarité active, de la prime d'activité, des aides au logement, etc. Le non-recours aux prestations sociales correspond à la situation d'une personne qui ne demande pas une prestation à laquelle elle a droit.

La lutte contre le non-recours aux prestations sociales participe de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Afin de réduire ce phénomène, la DREES travaille depuis plusieurs années à mesurer et à caractériser les personnes concernées, appelées « non-recourant ».

Plusieurs projets aboutiront au cours de l'année 2022. En premier lieu financée par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, est réalisée avec des

universitaires, en partenariat avec la CNAF, afin d'estimer le non-recours au RSA et à la prime d'activité. Ce travail a d'ores et déjà permis une nouvelle estimation du taux de non-recours au RSA. En revanche, pour la prime d'activité, des informations plus détaillées sur les ressources mensuelles sont nécessaires, dans le but de décrire la population des non-recourants, de déterminer le mécanisme de non-recours et d'identifier des moyens de le réduire.

La DREES s'est également intéressée à la question du non-recours en comparaison internationale: un projet conduit sur cinq pays européens avec l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) synthétisera l'ensemble de ces travaux.

Ces deux publications ne constituent qu'une étape dans l'étude du non-recours, qui se poursuivra par la modélisation des mécanismes de recours au RSA dans le modèle de microsimulation Ines, afin d'enrichir les diagnostics sur les niveaux de vie des ménages et les effets redistributifs des réformes sociofiscales.

La DREES animera également un événement au sein de la présidence française de l'Union européenne destiné à éclairer les problématiques nationales et à partager les bonnes pratiques de lutte contre le non-recours. Enfin, la DREES prévoit d'organiser un colloque sur ce sujet, en fin d'année 2022.

Évaluer les effets de la complémentaire santé solidaire

Au sein de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la complémentaire santé solidaire (CSS) vise à garantir à chacun l'accès à une complémentaire santé, de façon à réduire les inégalités de santé. La CSS a remplacé la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Le non-recours à cette dernière prestation était particulièrement important. La simplification de ces prestations vise à diminuer le non-recours, et donc à améliorer la santé des plus vulnérables. Cette politique est une priorité du ministère des Solidarités et de la Santé, à laquelle la DREES contribue, en publiant notamment des études, qui alimentent le rapport annuel du comité de suivi de la CSS.

Pour 2022, deux études sont en cours. La première est une étude qualitative par entretiens de bénéficiaires de cette prestation dans le but d'identifier leur perception de ce dispositif, ainsi que, pour ceux qui n'y ont pas eu recours dès qu'ils le pouvaient, d'en identifier les raisons. La seconde, réalisée avec la Défenseure des Droits, consiste à estimer si certains professionnels de santé discriminent les bénéficiaires.

Des travaux de ce type ont été menés en 2019, auprès des bénéficiaires de la CMU-C, concernant leur accès aux dentistes, aux psychiatres et aux gynécologues. En 2022, le travail portera sur les médecins généralistes, les pédiatres et les ophtalmologistes.

En outre, en s'appuyant sur une description des bénéficiaires de la CSS, l'implémentation du recours à ce dispositif dans le modèle de microsimulation Ines sera améliorée, afin de simuler les effets d'éventuelles réformes.

Mesurer les dépenses de protection sociale nettes des prélèvements sociaux et fiscaux

Les comptes de la protection sociale documentent l'ampleur de la redistribution effectuée par le système français de protection sociale, en mesurant l'ensemble des dépenses de prestation, distinguées par risque (chômage, maladie, etc.). Cette approche est complémentaire de celle que réalise le modèle de microsimulation Ines.

Les données agrégées des comptes de la protection sociale sont présentées chaque année au sein d'un ouvrage de la collection Panoramas, et sont transmises à l'institut de statistique européen Eurostat dans le cadre d'un règlement sur la transmission des données relatives à la protection sociale. Ce règlement prévoit, outre la transmission des prestations brutes de prélèvements obligatoires, celle des montants dont bénéficient les allocataires, c'est-à-dire nets des prélèvements sociaux et de l'impôt sur le revenu. Ces données sont importantes en comparaison internationale, les systèmes de prélèvement variant sensiblement d'un pays à l'autre.

En 2019, les modifications de l'impôt sur le revenu ou des taux de CSG en France ont affecté le revenu disponible des ménages, à montant brut donné. À l'issue d'un vaste travail méthodologique examinant l'ensemble des prélèvements qui s'appliquent aux prestations sociales, des données corrigées seront transmises à Eurostat et diffusées. Une étude sur les taux de prélèvements sur les prestations sociales pourra ainsi être réalisée en comparaison internationale.

Animer l'Observatoire national du suicide

Créé en 2013, l'Observatoire national du suicide réalise une mission essentielle de coordination de travaux pluridisciplinaires sur le suicide et, de façon plus générale, sur le mal-être et la santé psychique. Instance de dialogue, il contribue à identifier des sujets de recherche, à les prioriser et à les promouvoir auprès des chercheurs.

La DREES assure l'animation scientifique et le secrétariat de cet observatoire. En 2022, sera publié le cinquième rapport de l'ONS, qui comprendra notamment deux dossiers. Le premier portera sur les effets la pandémie de Covid-19 sur les conduites suicidaires. Le second se focalisera sur la prévention du suicide des jeunes, une population identifiée de longue date comme étant particulièrement à risque.

Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

La DREES participe à différentes instances de programmation et d'animation de la recherche: GIS-IReSP, GIS-ILVV, ANR. En particulier, dans le cadre du comité de programmation de l'ANR-SHS, elle œuvre pour promouvoir les thématiques « protection sociale » et « services de santé » dans les appels génériques annuels de l'agence. Elle gère aussi en propre des programmes de recherche pour animer la réflexion de fond sur les sujets sanitaires et sociaux et favoriser l'exploitation par les chercheurs des données produites par la DREES. En 2021 a été lancé un appel à recherches sur l'apport des sciences humaines et sociales à la compréhension des appropriations et usages des technologies numériques dans le domaine de la santé et de la solidarité. Le programme de recherche sur les « Formes d'économie collaborative et de protection sociale », réalisé avec la Dares, a fait l'objet d'un colloque de restitution en mars 2022.

Ces travaux sont menés au sein de la Mission Recherche (MiRe). Cette structure, créée en 1982, a été rattachée à la DREES lors de sa création en 1998. En 2022, la MiRe fêtera ses 40 ans lors d'un colloque exceptionnel destiné à retracer l'histoire de cette mission et de ses équipes, et qui éclairera 40 ans de recherche dans les domaines de la santé et du social.

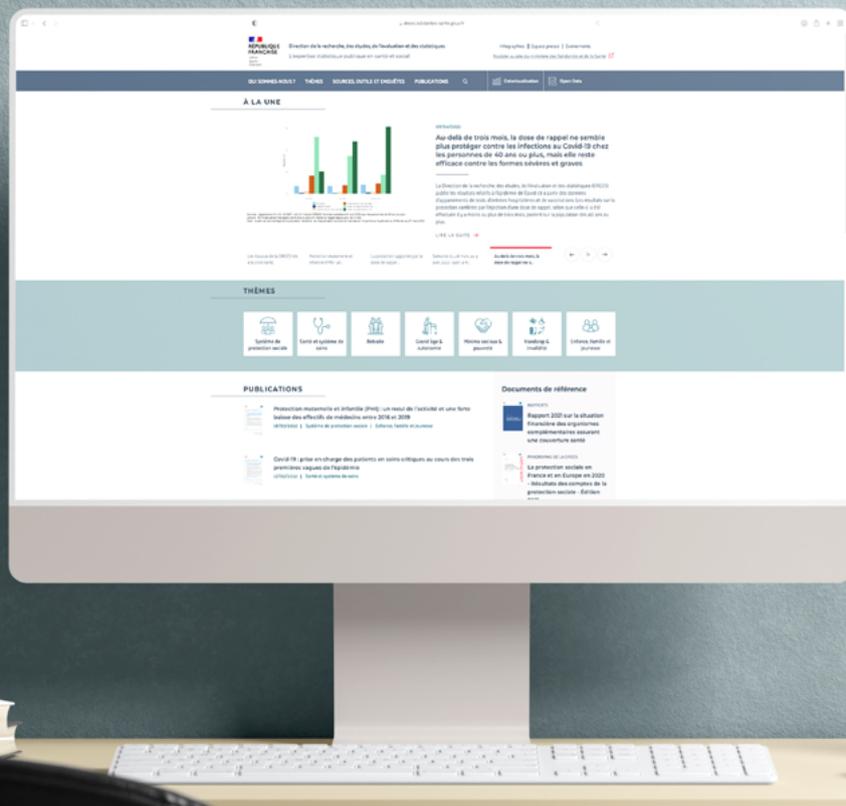
Contribuer à l'élaboration des politiques publiques

La DREES participe à l'élaboration des politiques publiques dans les domaines de la santé et du social, selon trois axes principaux: par des évaluations *ex ante* en réponse aux commandes des cabinets ou des hauts-conseils, par des travaux d'évaluation *ex post* et par la publication de statistiques et d'études qui ne sont pas directement orientées vers l'évaluation des politiques publiques, mais qui permettent de les éclairer.

Ainsi, entre 2018 et 2021, la DREES a contribué de façon essentielle aux travaux *ex ante* sur le revenu universel d'activité, ou à ceux du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) sur des scénarios d'évolution de l'articulation entre la Sécurité sociale et l'assurance maladie complémentaire.

Au titre des évaluations *ex post*, la DREES a notamment conduit avec la CNAF une étude détaillée sur les effets de la revalorisation de la prime d'activité de 2019.

Enfin, la publication des comptes de la protection sociale, des comptes de la santé, ou encore du rapport annuel sur la situation financière des organismes complémentaires qui assurent une couverture santé, fournit des éléments détaillés éclairant les politiques publiques.



Publications, communication et diffusion de données

Pour favoriser l'accès du public à des sources d'information fiables et objectives sur ses sujets d'expertise (la santé et le social), au cœur de l'actualité et des préoccupations, la DREES poursuit, en 2022, le développement de son site internet lancé en 2021. Celui-ci s'enrichit de nombreux jeux de données en Open Data, et permet ainsi aux spécialistes de s'en saisir. Afin de répondre à l'augmentation de demandes d'éclairage dans un contexte de crise sanitaire, la DREES s'attache également à renforcer sa communication et ses relations avec la presse et à développer de nouveaux contenus.

Répondre à l'intérêt croissant du public pour les problématiques sanitaires et sociales

La crise sanitaire s'est accompagnée d'une augmentation des demandes d'explication et d'éclairage sur l'actualité sanitaire et sociale. Au-delà des analyses proposées dans ses publications, la DREES répond également directement aux questions toujours plus nombreuses des internautes sur la messagerie DREES-INFO@santeregion.fr. Ce lien direct constitue une source d'information précieuse sur les préoccupations et les besoins d'information du public.

L'intérêt croissant pour ces questions s'est également traduit par un plus grand nombre de sollicitations de la part des médias, à la recherche de données et d'analyses pour étayer leurs sujets liés à la crise sanitaire. Consciente du rôle essentiel de la presse pour rendre ses travaux accessibles au plus grand nombre et éclairer une situation inédite, la DREES renforcera en 2022 ses relations avec les journalistes, grâce à l'organisation régulière de conférences de presse et grâce à un partenariat avec l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale).

Faciliter l'accès aux données

L'année 2021 a marqué un tournant pour la DREES qui a publié un grand nombre de données accessibles en datavisualisation ou en Open Data. Certaines sont mises à jour chaque semaine (nombre de tests de dépistage du Covid-19 réalisés et délais d'obtention des résultats, statut vaccinal des personnes testées et hospitalisées) ou chaque mois (suivi des prestations de solidarité pendant la crise) et documentent la situation sanitaire et ses conséquences. En 2022, la DREES poursuivra cette stratégie de mise à disposition des données, mais également des codes sources, conformément à la politique d'ouverture des données et des codes de l'État, afin de permettre leur exploitation par les chercheurs et les spécialistes qui complètent ainsi leurs propres analyses, dans une logique de cercle vertueux.

Ces données étant hébergées sur une plateforme spécifique, consultée principalement par des spécialistes et des chercheurs, la DREES s'attachera, en 2022, à faciliter leur accès et leur analyse depuis son site internet.

Simplifier la recherche de contenus

Après avoir lancé, en 2021, son propre site internet, indépendant de celui du ministère, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, la DREES développera sa communication digitale et proposera de nouvelles fonctionnalités et l'enrichissement de ses contenus, tant sur la forme que sur le fond.

Dans un souci de transparence et d'information du public, une rubrique «Qualité» verra ainsi le jour, ainsi qu'une rubrique «Enquêtes». Cette dernière permettra notamment l'accès à la liste complète des enquêtes réalisées, en cours et à venir, complétée par une présentation de leurs modalités de réalisation et de leurs objectifs.



La Revue française des affaires sociales

La *Revue française des affaires sociales (RFAS)* publie quatre numéros annuels qui comprennent des dossiers thématiques, des articles hors dossier et des notes de lecture. Le directeur de la DREES est le directeur de la publication. Créée en 1967, la *RFAS* couvre un vaste champ: santé publique, organisation des soins, santé au travail, protection sociale, transferts sociaux, insertion professionnelle, action sociale, handicap, dépendance, enfance, famille, personnes âgées, logement, ville, discriminations, intégration, migrations, etc. Pluridisciplinaire, la *RFAS* a pour ambition de réunir un public diversifié: chercheurs, étudiants, décideurs, praticiens, membres de l'administration, etc.

La *RFAS*, référencée en droit, sociologie et science politique par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques: expertise en double aveugle et examen par un comité de lecture. Les numéros, diffusés sur abonnement par la Direction de l'information légale et administrative (ex-Documentation française) sont disponibles sur le portail Cairn depuis 2001. Les sommaires, résumés et notes de lecture y sont en accès libre.

Publier quatre dossiers

Quatre dossiers de la *RFAS* seront publiés au cours de l'année 2022 à un rythme trimestriel. Le premier, *Formes d'économie collaborative et protection sociale*, est coordonné par François-Xavier Devetter et Laura Nirello. Le second, *Quelles transformations des bureaucraties sociales? est coordonné par Christine Le Clainche et Jean-Luc Outin. Le troisième, Représentations sociales et catégorie d'action publique des âges en France et au Canada: où en sommes-nous en 2022?* est coordonné par Laëtitia Ngatcha-Ribert, Bernard Ennuyer, Marie Beaulieu et Martine Lagacé. Enfin, le quatrième, *Les enjeux psychosociaux liés au travail. Santé mentale et expériences du travail, du chômage et de la précarité*, est coordonné par Diane Desprat, Marielle Poussou-Plesse et Valérie Ulrich.

Organiser des séminaires de recherche

En 2022, deux séminaires de recherche seront organisés par l'équipe de la RFAS. Leur objectif est à la fois de préparer les appels à contribution de futurs dossiers thématiques, en fonction des besoins des administrations et des travaux en cours de chercheurs, et de recenser les équipes susceptibles de soumettre des articles. Le premier séminaire traite du thème suivant: *Sans-abri: les visages de la grande exclusion* et s'est déroulé en quatre séances (le 10 décembre 2021, les 20 et 31 janvier et le 7 mars 2022) pour un dossier à paraître au printemps 2023. Le second portera sur *Les enfants de l'Aide sociale à l'enfance* et sera organisé à l'automne 2022 pour une publication à l'automne 2023.

De plus, des réunions de travail sont proposées aux contributeur-trice-s possibles afin de les accompagner dans la rédaction: elles se sont tenues les 14 et 15 février 2022 pour le dossier relatif aux âges et se dérouleront les 26 et 27 septembre 2022 pour le dossier sur *Les parentalités empêchées*, à paraître à l'été 2023.

Par ailleurs, la RFAS organise, en collaboration avec d'autres revues du champ sanitaire et social, des événements destinés à valoriser les dossiers portant sur des thématiques communes. Un séminaire s'est tenu le 29 mars en collaboration avec la *Revue des politiques sociales et familiales* éditée par la Caisse nationale des allocations familiales, afin de croiser les regards des deux revues sur le Covid-19. En septembre-octobre, aura également lieu une journée de rencontre entre différentes revues de santé publique (notamment *Santé publique et Sciences sociales et santé*), sur le thème du Covid-19, de la sécurité sanitaire et, plus généralement, de l'élaboration des politiques de santé publique.

Le 7 avril, elle a proposé un séminaire d'animation du portail Publisocial consacré aux données relatives à la consommation de drogues recueillies par des institutions, des chercheurs et des associations d'usagers.

Faire connaître nos publications, des plus anciennes aux plus récentes

L'équipe de la RFAS s'est également donné pour mission de mieux faire connaître ses travaux en 2022. D'une part, ses numéros anciens, y compris ceux de la *Revue française du travail* (soit la période 1946-2000) seront numérisés en 2022-2023 dans le cadre du programme Gallica de la Bibliothèque nationale de France, dont elle est lauréate. D'autre part, la revue a été sélectionnée par le portail Cairn pour participer à sa version internationale, qu'elle alimentera en 2022 d'articles traduits en anglais. En parallèle, la RFAS pilote le portail Publisocial avec une dizaine de partenaires (caisses de sécurité sociale, associations comme le Comité d'histoire de la sécurité sociale, hauts conseils, etc.).

Enfin, la RFAS proposera, comme d'autres bureaux de la DREES, de courts événements en visioconférence pour présenter ses dossiers aux agents du ministère.

Annexe 1:

Programme des publications et de la diffusion de données

| Libellé | Type de contenus | Date de mise à disposition |
|--|----------------------------|---|
| Santé et système de soins | | |
| Nombre de tests de dépistage du Covid-19 réalisés et délais d'obtention des résultats | Datavisualisation | Rythme hebdomadaire depuis janvier 2021 |
| Covid-19: statut vaccinal des personnes testées et hospitalisées – Résultats issus des appariements SI-VIC, SI-DEP et VAC-SI | Open Data | Rythme hebdomadaire depuis août 2021 |
| Lits de réanimation, de soins intensifs et de surveillance continue en France en 2013, 2019 et 2020 | Open Data | Janvier |
| Indicateurs de morbidité hospitalière 2020 | Open Data | Mars |
| Indicateurs de santé périnatale 2020 | Open Data | Avril |
| Données sur les professionnels de santé | Open Data | Juin |
| Les établissements de santé | Ouvrage (Panoramas) | Juillet |
| Statistique annuelle des Établissements de santé (SAE, données administratives) | Open Data | Juillet |
| Rapport de l'Observatoire national du suicide | Rapport | Septembre |
| Interruptions volontaires de grossesse en 2021 | <i>Études et Résultats</i> | Septembre |
| Rémunération dans la fonction publique hospitalière | <i>Études et Résultats</i> | Septembre |
| Les dépenses de santé 2021 | Ouvrage (Panoramas) | Septembre |
| Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières à fin 2021 (SAE 2021) | <i>Études et Résultats</i> | Octobre |
| Espérance de vie sans incapacité en 2021 | <i>Études et Résultats</i> | Octobre |
| Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé | Open Data | Octobre |
| Liste des maternités de France de 2000 à 2021 | Open Data | Décembre |
| Effectifs salariés hospitaliers – séries longues 2003-2020 pour le secteur privé et 2003-2021 pour le secteur public | Open Data | Décembre |

| Libellé | Type de contenus | Date de mise à disposition |
|--|---------------------|--|
| Minima sociaux et pauvreté | | |
| Tableau de bord mensuel des prestations de solidarité durant la crise | Open Data | Rythme mensuel depuis janvier 2021 (trimestriel à partir de mai : mai, août, novembre) |
| Minima sociaux et prestations sociales | Ouvrage (Panoramas) | Septembre |
| Minima sociaux (effectifs, montants...) | Open Data | Novembre |
| Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA | Open Data | Décembre |
| Indicateurs sur les entrées, sorties et trajectoires dans les minima sociaux | Open Data | Décembre |
| Bénéficiaires de l'aide sociale départementale et résultats nationaux provisoires sur les dépenses | Open Data | Décembre |

| | | |
|--|---------------------|----------|
| Retraite | | |
| Retraite supplémentaire | Open Data | Janvier |
| Effectifs de retraités, montants des pensions et âge de départ à la retraite | Open Data | Avril |
| Les retraités et les retraites | Ouvrage (Panoramas) | Mai |
| Minimum vieillesse | Open Data | Décembre |

| | | |
|---|-----------|---------|
| Enfance, famille et jeunesse | | |
| Données sur l'offre d'accueil du jeune enfant | Open Data | Juillet |

| | | |
|--|----------------------------|------------------------|
| Système de protection sociale | | |
| Dépenses d'aide sociale départementale (résultats nationaux provisoires) | Open Data | Janvier |
| Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires | Open Data | Mars |
| Personnel de l'action sociale et médico-sociale des départements | Open Data | Mars |
| Indicateurs sociaux départementaux (1 ^{re} vague) | Open Data | Mai |
| Dépenses aides sociales et départementales (résultats départementaux définitifs) | Open Data | Mai |
| L'aide et l'action sociale | Ouvrage (Panoramas) | Juillet (sous réserve) |
| Baromètre d'opinion | <i>Études et Résultats</i> | Juillet |

| | | |
|--|---------------------|-----------|
| Comptes de la protection sociale données définitives 2019 et semi-définitives 2020 | Open Data | Septembre |
| Indicateurs sociaux départementaux (2 ^e vague) | Open Data | Novembre |
| Formation aux professions sociales | Open Data | Novembre |
| Comptes de la protection sociale en France et en Europe 2021 | Ouvrage (Panoramas) | Décembre |
| Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé | Rapport | Décembre |
| Comptes de la protection sociale, données provisoires 2021 | Open Data | Décembre |

Au-delà des publications récurrentes présentées dans ce tableau, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#)  et envoyé chaque vendredi aux abonnés à la liste de diffusion (sur [inscription](#) .

Annexe 2:

Programme des opérations statistiques à l'horizon 2025

| Enquêtes | Fréquence | Années de préparation | Années de collecte | 1 ^{ers} résultats |
|---|---------------|-----------------------|--------------------|----------------------------|
| Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé (Enquête « OC ») | Bisannuelle | 2021 | 2022 | 2023 |
| | | 2023 | 2024 | 2025 |
| Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) | Annuelle | | | |
| Enquête Santé européenne (EHIS) Métropole et DROM | Sexennale | 2017-2018 | 2019 | 2021 |
| | | 2022-2024 | 2025 | 2026 |
| Enquête EpiCov | | 2020-2022 | Mai 2020 | 2020 |
| | | | Nov. 2020 | |
| | | | Juil. 2021 | |
| | | | Mai 2022 | |
| Panel de médecins généralistes | | 2017-2021 | 2018-2021 | 2019-2022 |
| Enquête nationale périnatale | | 2019-2020 | 2021 | 2022 |
| Enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières | Décennale | 2021-2022 | 2023 | 2024 |
| Enquête sur les indicateurs déclarés par les patients (« PARIS ») | | 2021-2022 | 2023 | 2024 |
| Baromètre d'opinion de la DREES 2020 et 2021 | | Annuelle | | |
| Enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA | | Annuelle | | |
| Enquêtes Aide sociale | | Annuelle | | |
| Enquête Écoles (sur les formations aux professions de santé et du social) | | Annuelle | | |
| Enquête Étudiants (dans les formations aux professions de santé et du social) | Pluriannuelle | 2020-2021 | 2022 | 2023 |
| Enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR) | | Annuelle | | |
| Enquête Minimum vieillesse | | Annuelle | | |
| Enquête sur la retraite supplémentaire | | Annuelle | | |
| Enquête sur les assistants familiaux* | Ponctuelle | 2019-2020 | 2021 | 2022 |
| Dispositif d'enquête Autonomie: enquêtes Vie Quotidienne et Santé (VQS), ménages, institutions et aidants | Décennale | 2019-2023 | 2021-2024 | 2022-2025 |
| Enquête ES-handicap (vague 2022) | Quadriennale | 2022 | 2023 | 2024 |
| Enquête EHPA (vague 2019) | Quadriennale | 2019 | 2020-2021 | 2022 |
| Enquête ES-adultes et familles en difficulté sociale (vague 2020-2021) | Quadriennale | 2020 | 2021 | 2022 |
| Enquête ES-protection de l'enfance (vague 2021) | Quadriennale | 2021 | 2022 | 2023 |
| Enquête PHEDRE (phase enquête face à face) - avec l'Irdes* | Ponctuelle | 2016-2019 | 2020-2022 | 2023 |
| Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (4 ^e vague)* | ~6-7 ans | 2019-2021 | 2021-2022 | 2022 |

* Report de la collecte lié à la crise sanitaire.

| | | | | |
|---|--|-----------|-----------|-----------|
| Enquête Sans domicile - volet centres d'hébergement | Ponctuelle | 2022-2024 | 2025 | 2026 |
| Enquête Motivations départ en retraite (5 ^e vague) | ~3-4 ans | 2020-2021 | 2021 | 2021-2022 |
| Enquête trimestrielle FAJ pendant la crise sanitaire | Sur les années 2020 et 2021, en lien avec la crise sanitaire | 2021 | 2021-2022 | 2022 |
| Enquête barométrique auprès des responsables de centre de distribution d'aide alimentaire (projet avec l'Insee) | Durée de la crise sanitaire | 2021 | 2021 | 2021 |

| Constitution de bases de données, échantillons et appariements | Années de préparation | Années de collecte | 1^{ers} résultats |
|---|------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Projet ADAM: enrichissement du SNDS | 2019-2020 | 2021 | 2022 |
| Restes à charge après assurance maladie obligatoire | | | 2022 |
| Appariement SNDS - échantillon démographique permanent de l'Insee | 2017-2019 | 2020 | 2020 |
| | 2021-2022 | 2022 | 2023 |
| Revenus des professionnels libéraux de santé (deviendra biennale) | 2021-2022 | 2022 | 2023 |
| Démographie des professionnels de santé | | Annuel | |
| Bases PMSI « statistiques » - MCO, SSR, HAD, RIM-P | | Annuel | |
| Emploi et salaires des personnels des établissements de santé | | Annuel | |
| Échantillon interrégimes de cotisants (EIC), vague 2017 | 2018-2019 | 2019-2021 | 2022 |
| Échantillon interrégimes de retraités (EIR), vague 2020 | 2020 | 2021-2022 | 2023 |
| Échantillon national interrégimes des allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAM) | | Annuel | |
| Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors (ÉNEAS) [demandeurs et bénéficiaires de l'APA et de l'ASH] | 2018-2022 | 2022-2023 | 2023 |
| Remontées individuelles sur l'autonomie (RI-autonomie) | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
| Remontées individuelles sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (RI-insertion), vague 2017-2020 | 2019-2021 | 2021-2022 | 2022 |
| Remontées individuelles sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (RI-insertion), vague 2021-2022 | 2022-2023 | 2023 | 2023-2024 |
| Base interadministrative annuelle des ESMS (BADIANE) | 2019-2021 | 2021 | 2022 |
| Appariements avec les données sociofiscales de l'enquête BMS 2018 | 2020-2021 | 2021 | 2022 |
| Appariements avec les données sociofiscales des RI-PCH 2012-2016 | 2020-2021 | 2021 | 2022 |
| Appariements des panels permettant le suivi des parcours dans le domaine social et médico-social (EIR, EIC, ENIACRAMS, EDP, Fidéli, DSN) | 2021 | 2022 | 2023 |
| Appariements visant à enrichir l'enquête VQS 2021 (EIR, Fidéli, DSN, ENIACRAMS) | 2022 | 2022 | 2023 |
| Appariements visant à enrichir l'enquête Étudiants 2017 (suivi de l'insertion dans l'emploi) | 2022 | 2022 | 2023 |
| Appariement EIR - enquête Motivations de départ à la retraite | 2022 | 2022 | 2023 |
| Appariement CARE 2015 - RI-APA 2017 | 2022 | 2022 | 2023 |
| Appariements visant à enrichir l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2021-2022 | 2022-2023 | 2024 | 2024 |
| Données ACPR sur les organismes complémentaires | | Annuel | |
| Suivi mensuel des prestations de solidarité pendant la crise sanitaire | 2020-2021 | 2021-2022 | 2021-2022 |

| Comptes | Fréquence | Parution |
|---|-----------|-----------|
| Comptes de la protection sociale semi-définitifs (France 2020) | Annuelle | Septembre |
| Comptes de la santé (France et Europe 2021) | Annuelle | Septembre |
| Comptes de la protection sociale provisoire (France et Europe 2021) | Annuelle | Décembre |

| Répertoires et outils |
|---|
| FINESS: transfert à l'ANS |
| ADELI: maintien en condition opérationnelle |

Glossaire

- **AAH:** Allocation aux adultes handicapés
- **ACPR:** Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
- **ACS:** Aide au paiement d'une complémentaire santé
- **ADAM:** Appariement des données des Assurances maladies
- **ADELI:** Automatisation des listes (répertoire des professionnels de santé et du social)
- **AEEH:** Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- **AMDAC:** Administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources
- **ANR:** Agence nationale de la recherche
- **ANS:** Agence du numérique en santé
- **APA:** allocation personnalisée d'autonomie
- **ARS:** Agence régionale de santé
- **ASH:** Aide sociale à l'hébergement
- **AT-MP:** Accidents du travail et maladies professionnelles
- **ATIH:** Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
- **Autonomix:** Modèle de microsimulation sur le champ de la dépendance des personnes âgées
- **BADIANE:** Base interadministrative annuelle des ESMS (établissements et services médico-sociaux)
- **BMS:** Bénéficiaires de minima sociaux
- **CARE (enquête):** Capacités, Aides et REssources des seniors
- **CMU-C:** Couverture maladie universelle complémentaire
- **CNAF:** Caisse nationale des allocations familiales
- **CNAM:** Caisse nationale de l'assurance maladie
- **CNSA:** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **CSS:** Complémentaire santé solidaire
- **DADS-DSN:** Déclaration annuelle de données sociales - Déclaration sociale nominative
- **Dares:** Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- **DGCS:** Direction générale de la cohésion sociale
- **DGFIP:** Direction générale des Finances publiques
- **Dinum:** Direction interministérielle du numérique
- **DREES:** Direction de la recherche, des études, des évaluations et de la statistique
- **DSN:** Déclaration sociale nominative
- **EACR:** Enquête annuelle auprès des caisses de retraite
- **EDP:** Échantillon démographique permanent (Insee)
- **EHIS:** *European Health Interview Survey*
- **EHPA:** Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- **EIC:** Échantillons interrégimes de cotisants
- **EIR:** Échantillon interrégimes de retraités
- **ÉNÉAS:** Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors
- **ENIACRAMS:** Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
- **Eurostat:** Office européen de statistique (Commission européenne)
- **EpiCov:** Enquête Épidémiologie et Conditions de vie liées au Covid-19
- **ES-DS:** Établissements et services accueillant des familles et des adultes en difficulté sociale
- **ES-PE:** Établissements et services de la protection de l'enfance
- **FAJ:** Fonds d'aide aux jeunes
- **Fidéli:** Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les personnes (Insee)
- **FINESS:** Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
- **FNMF:** Fédération nationale de la Mutualité Française

- **GIP:** Groupement d'intérêt public
- **GIS-ILVV:** Groupement d'intérêt scientifique - Institut de la longévité, des vieillessees et du vieillissement
- **GIS-IReSP:** Groupement d'intérêt scientifique - Institut de recherche en santé publique
- **HAD:** Hospitalisation à domicile
- **HCERES:** Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- **HCAAM:** Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie
- **Ines:** Modèle de microsimulation qui simule la législation sociale et fiscale française
- **Insee:** Institut national de la statistique et des études économiques
- **MCO:** Médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie
- **Odenore:** Observatoire des non-recours aux droits et services
- **OLINPE:** Observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance
- **ONPE:** Observatoire national de la protection de l'enfance
- **ONS:** Observatoire national du suicide
- **Omar:** Outil de microsimulation pour l'analyse des restes à charge
- **PaRIS:** *Patient-Reported Indicators Surveys*
- **PCH:** Prestation de compensation du handicap
- **PCR:** *Polymerase Chain Reaction* ou réaction de polymérisation en chaîne
- **PHEDRE:** Prestation de compensation du handicap: exécution dans la durée et reste à charge
- **PMSI:** Programme de médicalisation des systèmes d'information PSSI-MCAS: politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des Affaires sociales
- **RFAS:** *Revue française des affaires sociales*
- **RI:** Remontées individuelles
- **RIM-P:** Recueil d'information médicalisé en psychiatrie
- **RPPS:** Répertoire partagé des professionnels de santé
- **RSA:** Revenu de solidarité active
- **SAE:** Statistique annuelle des établissements de santé
- **SIASP:** Système d'information sur les agents des services publics
- **SI-DEP:** Système d'information de dépistage. L'outil SI-DEP recueille l'ensemble des résultats de tests
- **SI-VIC:** Système d'information pour le suivi des victimes lors de situations sanitaires exceptionnelles
- **SNDS:** Système national des données de santé
- **SSR:** Soins de suite et de réadaptation
- **TRAJECTOIRE:** Trajectoire de carrières tous régimes - Modèle de microsimulation.
- **URPS:** Union régionale des professionnels de santé
- **VAC-SI:** Système d'information Vaccin Covid, base de données sur les vaccinations Covid-19
- **VQS:** Vie quotidienne et santé

Programme d'études et d'enquêtes 2022 de la DREES

Directeur de la publication

Fabrice Lengart

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Ministère des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

Site internet de la DREES

drees.solidarites-sante.gouv.fr

Contact

drees-infos@sante.gouv.fr

Accès aux données en Open Data

data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/pages/accueil

Conception graphique et mise en page NDBD – www.ndbd.fr

ISSN électronique 2725-7649

